



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Conférence de presse : Anne Hidalgo dévoile le projet lauréat pour le réaménagement de la place de la Concorde

Jeudi 27 mars à 10h45 – 29 rue de Rivoli (Paris Centre)

Près d'un an après l'annonce par la Ville de Paris de la création de la Commission Concorde, le projet lauréat désigné par un jury co-présidé par Anne Hidalgo, Maire de Paris et un représentant du ministère de la Culture sera dévoilé. Il aura pour ambition de rénover le patrimoine de la place et de transformer ce vaste rond-point automobile en un espace apaisé, piétonnisé et végétalisé.

En mars 2024, Anne Hidalgo, Maire de Paris, annonçait la création de la Commission Concorde composée d'un ensemble d'experts et d'un collège de grands voisins regroupant les acteurs culturels et économiques sous la présidence et la vice-présidence de Jean-Jacques Aillagon et Ann-José Arlot.

Rassemblée afin de réfléchir au futur de la place de la Concorde, cette commission avait proposé 12 recommandations majeures en juin 2024 allant de la préservation et la valorisation des décors historiques de la place à la réduction de l'emprise de la circulation automobile afin de redonner la priorité aux piétons et à la végétalisation.

En parallèle, une concertation publique avait été lancée afin de permettre aux Parisiennes et Parisiens de donner leur avis sur le réaménagement de la place de la Concorde.

A l'automne 2024, la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) a validé le réaménagement de la place de la Concorde, soulignant le sérieux et la pertinence du programme proposé par la Ville de Paris. Cet avis favorable avait permis d'engager la sélection de 5 projets candidats dans le cadre d'un jury composé, outre les représentants de la Ville de Paris, du ministère de la Culture et des membres de la commission.

A l'occasion d'une conférence de presse à l'Hôtel de Ville ce jeudi 27 mars, Anne Hidalgo, les membres du jury ainsi que Jean-Jacques Aillagon et Ann-José Arlot dévoileront le projet lauréat en présence de membres de l'équipe gagnante.

Rappel des cinq équipes en lice :

- Chatillon Architectes (patrimoine), Louis Benech (paysage) et Snohetta (urbanisme)
- Antoine Dufour (patrimoine et paysage) et Atelier Soil (urbanisme)
- Eugène (patrimoine), Michel Desvigne (paysage) et H2O (urbanisme)
- Pierre Antoine Gatier (patrimoine) et Alexandre Chemetoff (paysage et urbanisme)
- Philippe Prost (patrimoine et urbanisme) et Bruel Delmar (paysage)

Personnalités présentes :

Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Patrick Bloche, premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation, de la petite enfance, des familles, des nouveaux apprentissages, en charge du Conseil de Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques ;

Jeanne d'Hautesserre, Maire du 8^{ème} arrondissement ;

Jean-Jacques Aillagon, président de la commission Concorde ;

Ann-José Arlot, vice-présidente de la commission Concorde ;

Représentant de l'équipe lauréate.

Horaire et accès :

Jeudi 27 mars à 10h45

29 rue de Rivoli, Paris Centre

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr